

LE PROGRAMME DE COOPERATION TRANSFRONTALIERE IVA FRANCE (MANCHE) - ANGLETERRE

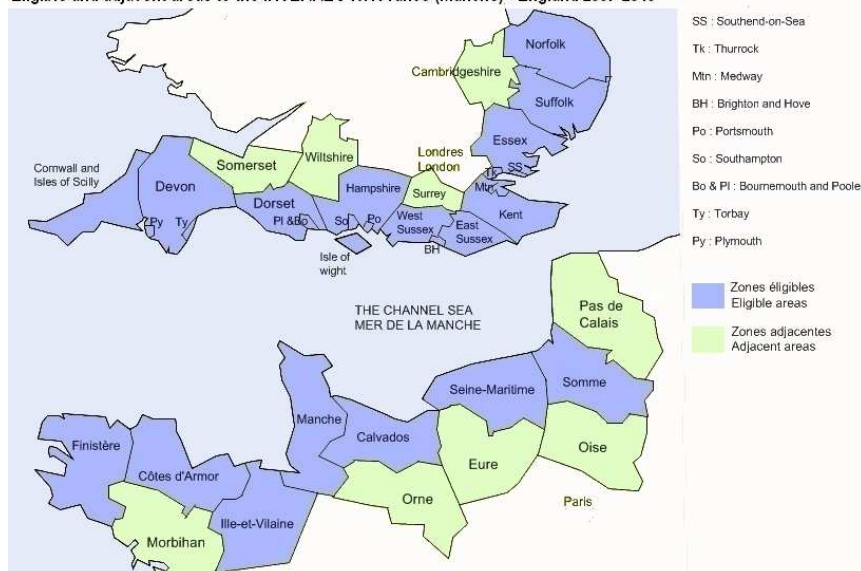
OBJECTIF DU PROGRAMME : Le programme vise à favoriser l'émergence d'un espace de citoyenneté commune, du sentiment d'appartenance à un espace transfrontalier et d'une identité spécifique, en soutenant des coopérations concrètes et durables inscrites dans une triple perspective d'innovation et de compétitivité, de cohésion sociale et de développement durable.

ZONAGE : L'aire de coopération du programme transfrontalier a été largement étendue par rapport à la période précédente, incluant les départements littoraux du Finistère à la Somme côté français, et l'ensemble des territoires côtiers britanniques du comté de Cornouaille jusqu'au comté de Norfolk dans l'entrée de la Mer du Nord.

BENEFICIAIRES : Le programme France (Manche) – Angleterre s'adresse à **tout opérateur public, privé ou associatif qualifié dans les domaines concernés par le programme opérationnel.**

AUTORITE DE GESTION : La Région Haute-Normandie est chargée de la gestion et de la mise en œuvre du programme. Le Secrétariat Technique commun à l'ensemble de la zone basé à Rouen est chargé de la coordination de l'animation (le dispositif prévoit 2 coordinateurs de l'animation côté français, à Rennes et Rouen), de l'instruction et du suivi des projets (avec un correspondant unique par projet), du suivi et de la gestion administrative, de la communication et de l'évaluation du programme.

Zones éligibles et adjacentes au programme INTERREG IVA France (Manche) - Angleterre 2007-2013
Eligible and adjacent areas to the INTERREG IVA France (Manche) - England 2007-2013



THEMES DE COOPERATION :

PRIORITE 1	PRIORITE 2	PRIORITE 3	PRIORITE 4
Renforcer le sentiment d'appartenance à un espace commun et la conscience d'intérêts partagés	Tisser des partenariats d'acteurs pour le développement économique et les pôles d'excellence transfrontaliers	Construire un espace commun attractif pour y vivre et pour le visiter	Assurer le développement durable environnemental de l'espace commun

Ces priorités sont complétées par un axe commun avec le programme des 2 Mers géré par la Région Nord-Pas-de-Calais.

Plus d'information sur le site de ce programme : www.interreg4a-2mers.eu dans la rubrique « Appel à projets ».

MONTANTS : Le budget du programme de coopération transfrontalière franco-britannique s'élève à **173,5 millions d'euros de FEDER pour la période 2007-2013**. Le taux d'intervention du FEDER a été fixé à 50% pour les projets (jusqu'à 75 % pour les micro-projets).

CALENDRIER :

- Le programme opérationnel a été approuvé le 18 septembre 2008 par la Commission européenne
- 5 comités de sélection des projets ont été organisés depuis le lancement du programme

Calendrier prévisionnel des dépôts 2010-2011

Date limite de dépôt des fiches pré-projet	Date limite de dépôts des dossiers	Comité de programmation
Jusqu'au 13/09/2010	Jusqu'au 11/10/2010	10/03/2011
07/02/2011	07/03/2011	30/06/2011
11/04/2011	09/05/2011	13/10/2011
19/09/2011	17/10/2011	08/03/2012

Le calendrier prévisionnel des dates de dépôt jusqu'en 2015 est disponible sur le site du programme : www.interreg4a-manche.eu